



**ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE  
COMMUNE**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE**

du **vendredi 13 octobre 2017** à l'issue du point 4 de l'ordre du jour du Parlement

Salle des séances plénières  
Rue du Lombard 69

**1. PRISE EN CONSIDÉRATION**

- PROPOSITION D'ORDONNANCE (de Mme Zoé GENOT, MM. Bruno DE LILLE, Fabian MAINGAIN, Mme Caroline DÉsir et M. Jef VAN DAMME) modifiant la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale (CPAS) en vue d'instaurer une incompatibilité entre la fonction de président du conseil de l'action sociale et le mandat de membre du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Chambre des Représentants, du Sénat, du Parlement flamand et du Parlement européen (n° B-87/1 – 2016/2017).

**2. QUESTIONS D'ACTUALITÉ (\*)**

*Bruxelles, le 4 octobre 2017*

---

(\*) à 14 h.30